



Rapport mensuel statistiques bruit - Juin 2021

Station de mesure :

Mouans-Sartoux (depuis le 15 janvier 2021) – Allée du Roure.

Faits saillants pour le mois de juin :

- 1218 :** Nb. total de survols, tous types d'aéronefs confondus
 - 799 :** Na60 – Nb. de survols très gênants > 60dB
 - 4 :** Nb. de jours où le Lden a été dépassé
 - 10 :** Densité des vols maximum atteinte (survols par heure)
 - 8167 :** Nb de plaintes du mois, pour nuisances
 - 789 :** Triste record de plaintes pour la journée du : 25 juin
- Le 25 juin, 20 survols pendant 2h entre 10h et midi !**

Explications :

Emplacement

Milieu résidentiel; pas de bruits parasites, autre que bruits domestiques habituels. Les périodes « tondeuses souffleuses » ont été identifiées et au besoin des corrections ont été apportées afin d'éliminer les artéfacts.

Emplacement situé directement sous la trajectoire d'atterrissage des jets dite VPT17 (« trombone »). Ce site subit toutefois les nuisances de tous les types de trafic : petite aviation, écoles de pilotage, hélicoptères, et jets ou assimilés.

Indicateur énergétique Lden

Il informe sur le risque sanitaire d'une exposition répétée à un bruit aéronautique. Cette valeur est une valeur quotidienne. L'OMS indique que si à long terme sa valeur dépassait 45 dB, des impacts sur la santé se faire sentir.

Étant cependant moyenné, Il n'est pas caractéristique de la gêne immédiate occasionnée à la population, mais de l'exposition à des risques sanitaires (physiologiques, psychosociaux) de ces populations

Indicateur NA60

Il indique le nombre d'émergences de bruits aéronautiques supérieurs à 60 dB.

Cet indicateur est le seul révélateur immédiat de la gêne réelle occasionnée par les survols, perçus comme la véritable nuisance. (Un bruit supérieur à 60db, comparable à une tondeuse à gazon, rendant toute conversation extérieure difficile voire impossible !).

Rapport mensuel statistiques bruit - Juin 2021

Le Na60 par mois indique ainsi le nombre de survols ayant réellement exaspéré la population survolée, qui ne peut guère s'entendre au moment du survol !

Graphiques :

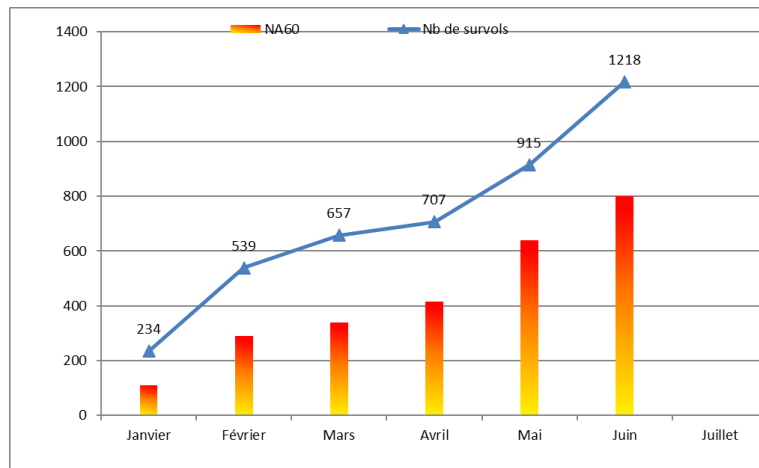


Figure 1 Progression mensuelle des survols (station Mouans-Sartoux)

Journée caractéristique :

Chaque pic est un bruit émergent enregistré, et ce pic entouré d'un petit cercle indique qu'il est bien reconnu comme un bruit d'avion, dont la trajectoire peut être retracée.

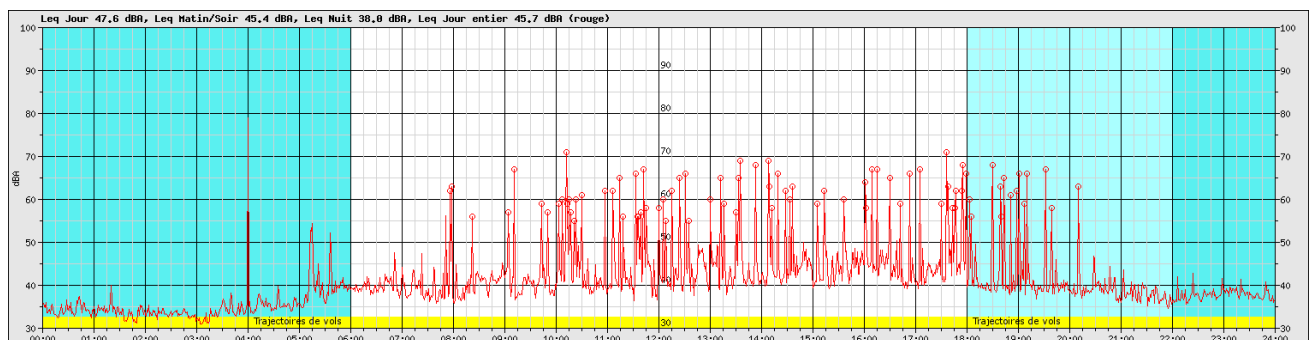


Figure 2 : Survol de la journée du 25 Juin

Conclusions :

Ces observations démontrent clairement, une fois de plus et contrairement aux promesses faites :

- Le **manque total de volonté de l'aéroport et de la navigation aérienne** à réguler l'intensité du trafic, qui ne cesse d'augmenter, et à respecter leur charte d'engagements pour l'environnement (5 à 6 jets/heure, indépendamment de tous autres types d'aéronefs).
- Le **mépris pour le repos et la santé des populations**, aucune plage de tranquillité n'étant respectée dans la journée, et les limites tolérables pour la santé régulièrement dépassées.
- L'**indifférence des usagers de l'aéroport**, qui n'ont que faire des personnes survolées et de la pollution, sonore et chimique, qui leur est imposée quotidiennement.